

LE MOUSTIQUE TIGRE (AEDES ALBOPICTUS)

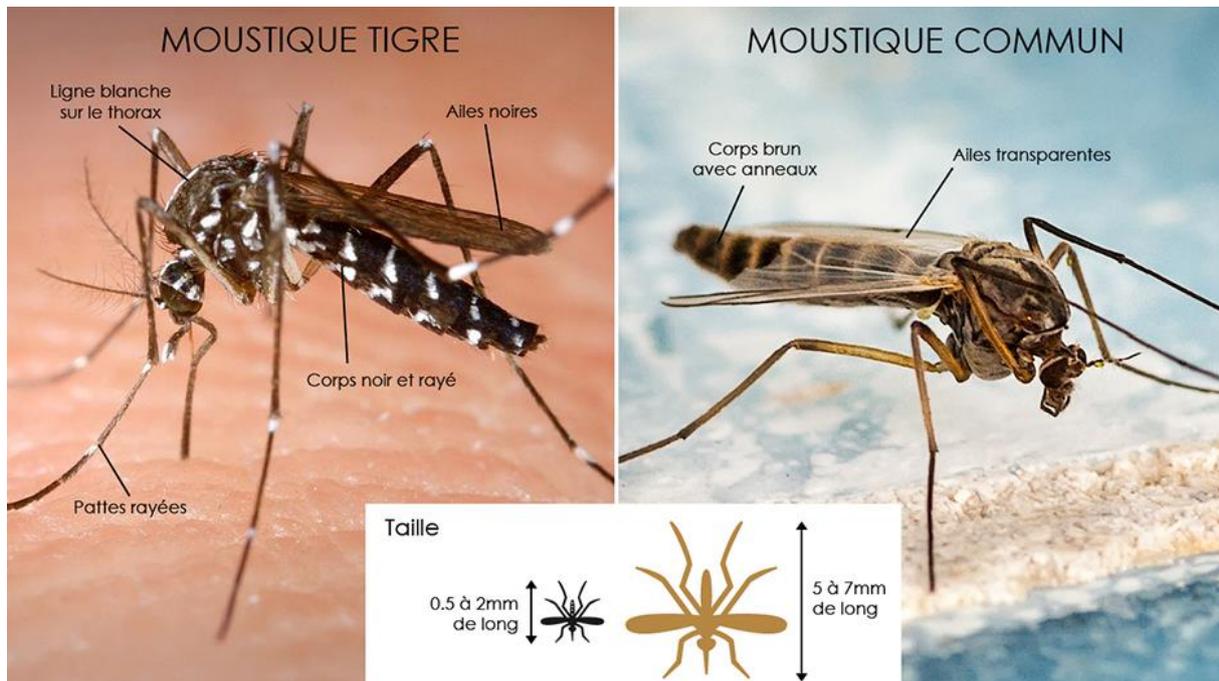


Description

Espèce invasive arrivée dans nos contrées en 2013, ce petit moustique plus petit qu'une pièce d'un centime est un fléau à l'échelle mondiale.

Sa morphologie se compose d'un corps noir, d'ailes noires, de lignes blanches sur le thorax et de pattes rayés de la même couleur. Seule la femelle pique pour se nourrir, majoritairement de jour le matin ou le soir, et vise le bas du corps. Se déplaçant dans un rayon de 150 mètres, ces moustiques iront pondre dans un endroit favorable proche de vous et engendrera une nouvelle génération qui viendra vous embêter l'année suivante. Les plus précoces apparaissent fin mars pour survivre jusqu'à fin septembre.

Concernant la ponte, le moustique tigre dépose ses œufs juste au-dessus de l'eau sur des parois stables. Ainsi, il s'adapte très bien au milieu urbain où des eaux stagnantes se retrouvent régulièrement sur des supports plastiques. Concernant les œufs, le moustique en pond environ 150 tous les douze jours ; sachant que sa durée de vie est d'environ un mois. Ces œufs peuvent réduire leur teneur en eau et se mettre en « pause » pendant plusieurs mois en attendant une arrivée d'eau. Seulement 1cm pendant cinq jours sont nécessaires pour qu'ils éclosent. Il peut ainsi se disséminer très facilement et coloniser de nouveaux territoires.



Risque sur la santé et la biodiversité

Le moustique tigre s'adapte très bien à nos latitudes, ce qui fait de sa vitesse d'implantation l'une des plus grandes pour une espèce invasive (d'un département en 2004 à 67 en 2021 !).

Colonisant les mêmes plans d'eau du moustique commun (*Culex pipiens*), il entame une féroce compétition pour les espaces de pontes et pour la nourriture sous forme de larves. Ainsi, il tend à évincer les espèces locales à son profit.

Seulement, il transporte dans son organisme un grand nombre de virus tel que la dengue, le chikungunya, le paludisme ou plus récemment le Zika. Contrairement aux virus locaux dont le moustique commun est l'hôte, nous ne sommes pas immunisés contre ces maladies tropicales. De plus, même s'il préfère le sang humain, le moustique tigre n'hésitera pas à attaquer les animaux pour s'en nourrir, leur transmettant au passage ces mêmes maladies dont il est porteur.

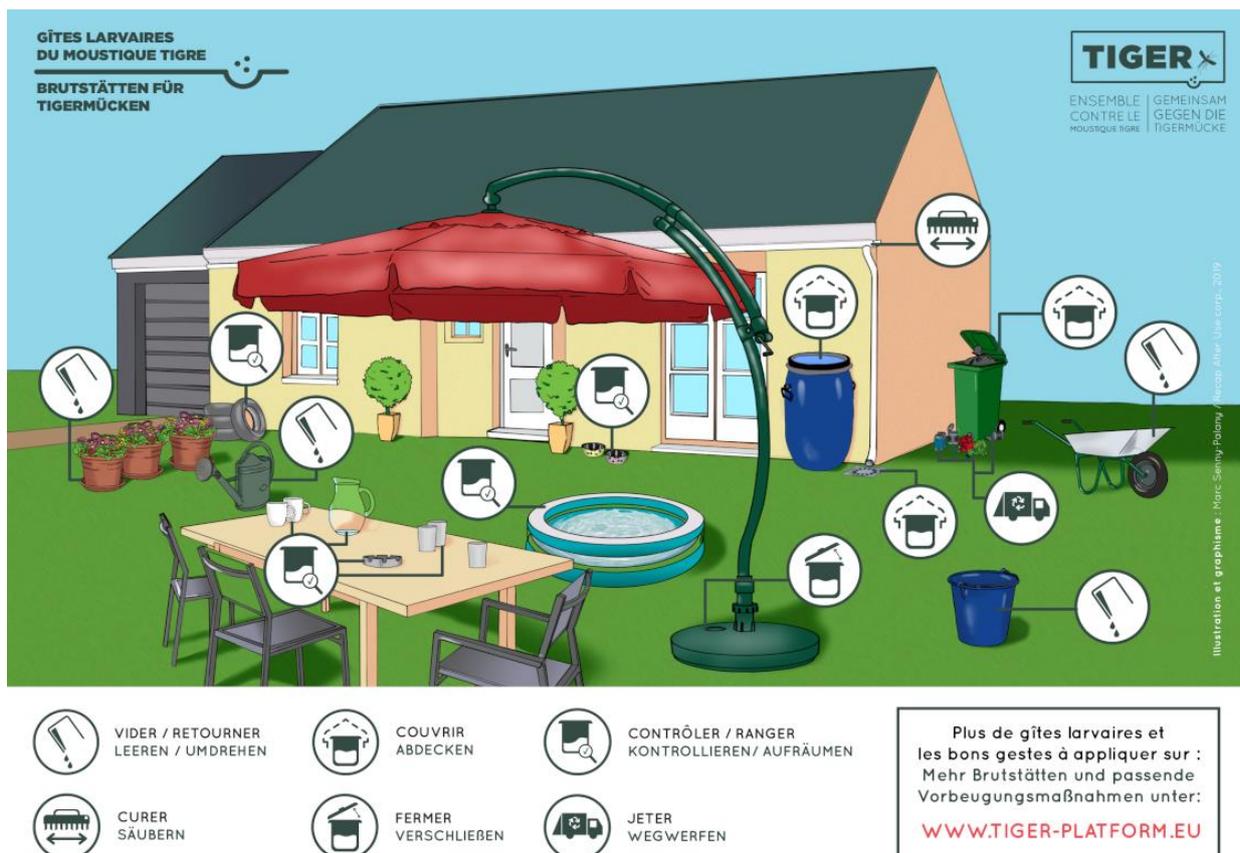


Comment limiter son impact ?

Parmi les méthodes permettant de s'en protéger, on retrouve les solutions suivantes :

- Tout d'abord, réduire les eaux stagnantes sur notre domicile. Le domaine privé représente 80% des colonies, il est donc de la responsabilité des citoyens de s'en occuper. Un schéma est disponible ci-dessous pour vous donner des pistes.
- Parmi les eaux stagnantes privées, il faut aussi vider les pots de fleurs et les coupelles présents dans les cimetières. Trop souvent oubliés, ces foyers potentiels sont pourtant très favorables aux moustiques et ciblent ainsi une partie de la population très fragile.
- Accueillir la biodiversité. De nombreux oiseaux, chauves-souris et insectes (dont les araignées et les libellules) adorent les moustiques. Si vous possédez un point d'eau plus conséquent comme une mare ou un étang, vous pouvez y introduire des petits poissons qui mangeront les larves.
- Porter des vêtements amples, longs et clairs. Cela limitera les zones de piqures.
- Installer des moustiquaires peut également filtrer une partie de ces nuisibles.

Les insecticides sont à éviter puisque leur efficacité est très temporaire, présentent des risques allergiques surtout chez les jeunes enfants et risquent d'endommager/empoisonner les prédateurs du moustique.



CIMETIÈRES

SOYEZ SECS AVEC LES MOUSTIQUES

PARTOUT SUPPRIMEZ LES EAUX STAGNANTES

DU SABLE, PAS D'EAU!

À ne pas faire!
(pas d'eau dans la soucoupe)

1. Mettre du sable dans la soucoupe.

2. Installer le pot de fleur.

3. Arroser le sable pour l'humidifier.

Chaque femelle de « moustique tigre » pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. **C'est là qu'il faut agir.**

www.moustiquetigre.org  

Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter ces sites :

<https://www.anses.fr/fr/content/le-moustique-tigre> , <https://tiger-platform.eu/fr/> et <https://moustique-tigre.info/>

Si vous avez été piqué par un moustique tigre, signalez-le sur ce site : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Cela permettra aux autorités de santé de connaître l'avancée des populations et d'anticiper une éventuelle épidémie liée à ces nuisibles.